



NAO 2011

Un bon accord pour les bas salaires

L'accord sur les NAO signé le 07 décembre par la CGT, est un bon accord.

Oui mais pas pour toutes les catégories de personnel.

Depuis plusieurs années, La CGT s'efforce d'obtenir un maximum de hausses pour les plus bas salaires et bien entendu, nous nous félicitons des résultats obtenus.

En ce qui concerne les salaires moyens, la Direction ne fait preuve d'aucune bonne volonté puisqu'elle propose régulièrement un pourcentage en dessous de l'inflation, dont le mode de calcul est contesté par notre organisation syndicale. Il inclut des paramètres qui désavantagent des ménages.

Les Agents de Maîtrise et les cadres sont donc pénalisés, malgré une charge de travail qui est loin de s'amenuiser.

La Cgt souhaite faire de 2012, l'année de la syndicalisation de cette population de salariés.

Plus vous serez représentés dans les instances sociales, mieux vous serez entendu.

Initial ne peut pas vous en demander de plus en plus, et ignorer la nécessité du maintien voire l'augmentation de votre pouvoir d'achat.

Initial Cgt est prête à vous accueillir pour vous permette d'être mieux représenté dans notre organisation syndicale vous informer et le cas échéant, défendre vos intérêts devant la Direction. Vous pouvez nous contacter au 06 11 48 92 95 (Luca ORSETTI) ou au 06 20 50 60 05 (Jean CRUZ)

Il va sans dire que la discrétion et la confidentialité des dossiers que nous aurons à traiter seront les garants du maintien de votre confiance.

Le sens des responsabilités de la CGT est de plus en plus reconnu dans notre Groupe, alors il ne tient qu'à vous pour sortir de cet immobilisme.

Soyez enfin force de proposition, car s'il y a des salariés qui connaissent parfaitement les rouages de notre profession, ils ne sont pas dans les instances financières mais bien dans la gestion au quotidien de nos Agences et de nos ateliers.